



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du Citoyen
Service d'urbanisme

VOUS AVEZ UN PROJET DE PISCINE?

Vous devez obtenir un permis de la Municipalité pour réaliser votre projet.

DOCUMENTS REQUIS POUR UNE DEMANDE DE PERMIS

- Formulaire - Demande d'un permis pour l'installation d'une piscine
- Croquis d'implantation de la piscine : Emplacement de la future piscine par rapport aux bâtiments, à l'installation septique, aux lignes de terrain ainsi qu'aux galeries et ouvrages. La piscine doit être implantée dans la cour latérale ou arrière d'une propriété.
- Devis de l'installateur (S'il y a lieu)

DISTANCES MINIMALES À RESPECTER

Lignes de terrain	1.5 m
Bâtiments	2 m
Terrasse ou patio	1.5 m
Clôture	1 m
Appareils de fonctionnement de la piscine	1 m
Équipements et structures fixes	1 m

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CLÔTURE POUR ENTOURER VOTRE PISCINE?

TYPE DE PISCINE	HAUTEUR DE LA PAROI	CLÔTURE?	HAUTEUR DE LA PAROI	CLÔTURE?
Hors-terre	Moins de 1.2 m	Oui	Plus de 1.2 m	Non
Démontable ou gonflable	Moins de 1.4 m	Oui	Plus de 1.4 m	Non
Creusée ou semi-creusée	Niveau du sol	Oui	Moins de 1.2 m	Oui

- Une clôture doit avoir une hauteur minimale de 1.2 m en tout point à partir du sol
- Une haie ou des arbustes ne peuvent en aucun cas constituer une clôture

LA PORTE D'ACCÈS À LA PISCINE DOIT ÊTRE MUNIE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PASSIF LUI PERMETTANT DE SE REFERMER ET DE SE VEROUILLER AUTOMATIQUEMENT.

PLONGEOIRS

Afin de réduire les risques de blessures liées aux accidents de plongeon, toute nouvelle piscine dotée d'un plongeur devra être conforme à la norme BNQ 9461-100. Celle-ci précise les caractéristiques minimales nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle. Elle exige également que des plans d'implantation et de construction soient préparés pour toute piscine résidentielle dotée d'un plongeur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (S-3.1.02, a. 1)*.

Faire parvenir votre demande au service d'urbanisme :

La Maison du Citoyen 52, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Sandra Gérôme
Inspectrice en bâtiment et environnement
819-221-2839 #2945
sandra.gerome@sogetel.net

Allison Lavoie
Inspectrice adjointe en urbanisme et environnement
819-221-2839 #2946
allison.lavoie@sogetel.net